Analyse des impacts des éclusées à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée Corse

❖ Une étude réalisée par l'agence en 2017-2018

Objectif

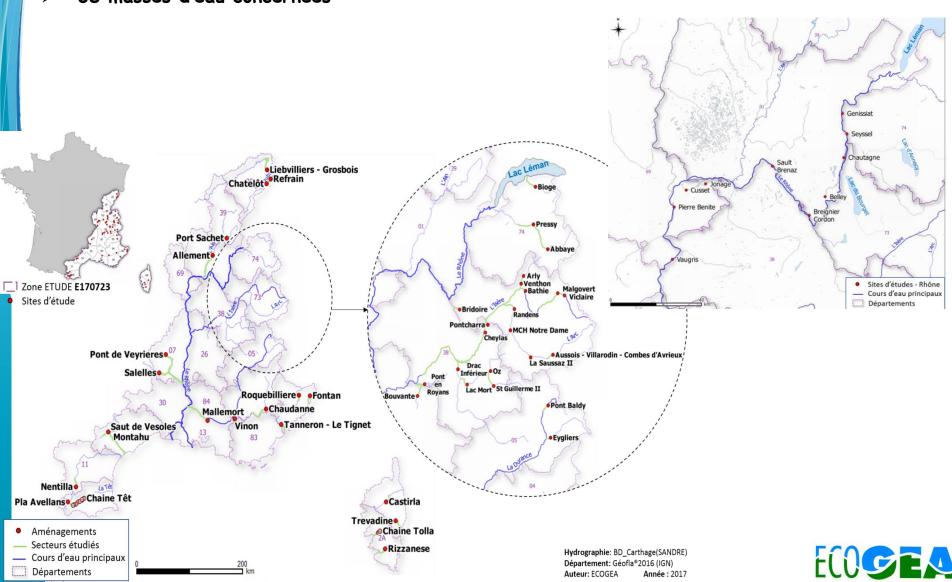
Approfondir la connaissance des impacts des éclusées sur les cours d'eau et les réduire pour une gestion durable des milieux et des espèces

❖ Méthode : Analyse des risques liés aux variations hydrauliques

Analyse fine de la **perturbation hydrologique** et des risques **d'exondation de frayères**, de **piégeage et d'échouage** et **d'instabilité hydraulique** (dérive)

Liste complète des sites

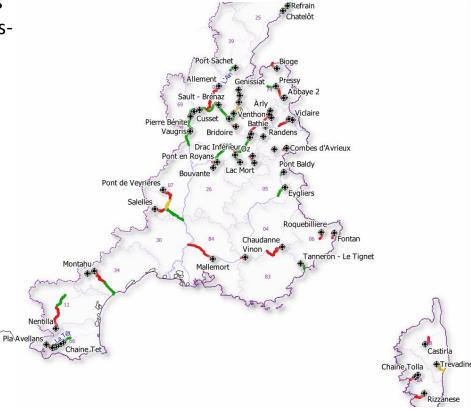
- > 46 restitutions d'aménagements
- > 69 secteurs de rivières influencés
- > 68 masses d'eau concernées



L'aval Mallemort identifié comme un site prioritaire à l'échelle du bassin

Un travail mené avec les DREAL, les délégations de l'agence et l'AFB pour définir des priorités visà-vis des gains écologiques à attendre

Critères écologiques retenus : La longueur des linéaires impactés, les enjeux piscicoles (par exemple la présence d'apron), la qualité morphologique du milieu



Suite à ce diagnostic, il a été demandé à EDF d'inscrire ce site dans l'accord cadre de bassin

« Risque éclusées » à l'échelle du bassin RMC

Sur les sites prioritaires une intervention financière de l'agence de l'eau (11ème programme)

- ❖ Financement possible des actions de gestion hydrologique : pour améliorer le fonctionnement des milieux aquatiques au-delà des obligations réglementaires
- Ces actions de gestion hydrologique peuvent consister en des expérimentations, destinées à tester les effets sur les milieux de nouvelles modalités de gestion
- Elles peuvent se traduire par des pertes d'exploitation correspondant à la perte de productible ou à une désoptimisation de la production.
- ❖ Pour ces actions le taux d'aide peut aller jusqu'à 50%